

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX
CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 3 avril 2023

Objet

**Subventions de
fonctionnement à
verser – Fixation des
montants pour 2023**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 28 mars 2023 s'est réuni à 18 Heures sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :

33

Etaient présents : Alexandre BOURIGAULT – Jean-claude GALAN – Andrée COLLIN – Martine CHEVAUCHERIE – Hélène BARBOT – Jean-Michel MEYRE – Régis DESCLAUX DE LESCAR – Hervé DROILLARD – Nadine GRENOUILLEAU – Nathalie BIJOUX – Nicole BONNAL (délibérations 6 à 22) -

Christophe BAGILET – Vincent BUNEL – Olivier SAILHAN – Josette DURLIN – Ahmed ASFOR – Kamel MEHERZI – Justine ADENIS – Cédric JUIF – Monique FRENEL – Patrick DANDY – Catherine ARNOLD – Jonathan SINSOU – Séverine CASTAGNET

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Nathalie LACUEY à Monsieur le Maire – Pascal CAVALIERE à Alexandre BOURIGAULT

Didier IGLESIAS à Jean-Claude GALAN – Fatima SABI à Nathalie BIJOUX –

Céline PROUHET à Andrée COLLIN – Muriel SOLA à Martine CHEVAUCHERIE –

Nicolas CALT à Jonathan SINSOU

Absents excusés : Nicole BONNAL (délibérations 1 à 5) - Alexandre LEDOUX

M. Ahmed ASFOR a été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions de fonctionnement aux organismes partenaires (associations, CCAS, GIP) de la façon suivante pour l'exercice 2023

Associations subventionnées	Montants accordés pour 2023
ABC – ATELIER DE BRICOLAGE CINEMATOGRAPHIQUE	8 000 €
AGEF	800 €
ARTELI	1 800 €
ASS DEP PIEGEURS AGREES GIRONDE	150 €
ASSO DON SANG BENEVOLE BX ENVIRONS (Antenne de Floirac)	100 €
ASSOCIATION HABILITEE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE LA BENAUGE	300 €
ASSOCIATION FRELONS ASIATIQUES	2 000 €
ASSOCIATION SOS MEDITERRANNEE	2 500 €
AUX BALADES CREATIVES	1 000 €
CA MARCHE POUR JAURES	800 €
CAP SCIENCES	10 000 €
CMF	356 000 €
FCBA FLOIRAC CITIZEN BAND AMIT	500 €
FLOIRAC EN CHŒUR	500 €
HAND'TERANGA	400 €
LES AMIS DU DOMAINE DE SYBIROL	1 000 €
LES PORTEURS D'HISTOIRE	200 €
MUSIQUES DE NUIT DIFFUSION (Carnaval des 2 rives)	2 120 €
MUSIQUE DE NUIT (Festival des Hauts de Garonne)	14 500 €
OPERA NATIONAL DE BORDEAUX/DEMOS	7 000 €
PARALLELES ATTITUDES DIFFUSION	15 500 €
PASSAGE A L'ART	11 500 €
LES AMIS DE PANORAMA	300 €
ALADIN UN REVE POUR UN ENFANT MALADE	500 €
LES AMIS DE L ORMEE	200 €
QUETZALCOATL	300 €
UNE PENSEE FELINE	2 000 €
UNION CULTURE ET LOISIRS	2 000 €
UNIRE - UNISSONS NOS IDEES POUR REUSSIR ENSEMBLE	180 000 €
USAGERS BIBLIOTHEQUE ROLAND BARTHES	600 €
COLLECTIF MITTERRAND	500 €
BALAST	500 €
DROLE DE GIRAFE	500 €
LES DECORES DU TRAVAIL	350 €
TOTAL	624 420 €

Subventions de fonctionnement versées	Montants accordés pour 2023
--	-----------------------------

CCAS de la ville de Floirac	2 564 830,78 €
GIP Grand Projet des Villes	59 350 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2311-7 ;
Vu L'avis de la commission Vie Associative réunie le 15 mars 2023
Vu l'avis de la Commission Sports Jeunesse Citoyenneté, Politique de la Ville, Médiation, Insertion
Emploi, Solidarités Internationales, Numérique réunie le 15 mars 2023 ;
Vu l'avis de la Commission Culture en date du 16 mars 2023
Vu l'avis de la Commission Finances, Ressources Humaines, Administration Générale, Démocratie
Participative, Agenda 21 réunie en date du 23 mars 2023 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à verser les subventions de fonctionnement ci-dessus récapitulées
pour l'année 2023.

DIT que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2023 au chapitre 65 et 67.

Nombre de votants : 32
Suffrages exprimés : 28
Pour : 28
Contre :
Abstention : 4 MMES ARNOLD –
CASTAGNET
MM. SINSOU - CALT

: **POUR EXTRAIT CONFORME :**
A la Mairie de FLOIRAC, le 4 avril 2023

Le Maire,
Jean-Jacques PUYOBRAU

